
Adresse des administrateurs du département de la Loire qui se félicitent de ce que les représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Loire qui se félicitent de ce que les représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 60-61;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24952_t1_0060_0000_13

Fichier pdf généré le 30/03/2022

2

La société populaire de Tours (1) envoie le procès-verbal de sa séance du 12 prairial, anniversaire du 31 mai.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoyé au comité de sûreté générale (2).

3

Les administrateurs du département de l'Aisne remercient la Convention nationale du décret sur l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme, et de celui qui accorde des secours aux indigens vieillards ou infirmes. Ils témoignent leur indignation de l'attentat qui a menacé deux de nos plus fidèles représentants, et expriment leur estime et leur reconnaissance pour le brave Geffroy.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Laon, 19 prair. II] (4).

« Citoyens Représentans,

Vous avez proclamé l'existence de l'Être suprême et l'Immortalité de l'Âme; et ces Fantômes de raison qui n'avoient qu'une vaine apparence pour en détruire l'idée ont disparu devant cette immortelle vérité; La Justice aura donc un but, la Vertu une base, et les Mortels attacheront un prix au court passage de la Vie.

Le Décret du 23 Floréal a offert à la République de nouvelles preuves de votre bonté paternelle toujours active; après avoir envisagé l'Éternel, fais jouir l'homme du Sentiment de la dignité de son être, vos regards compatissans sont descendu sur cette classe indigente et précieuse des Campagnes: Artisans, Cultivateurs, Vieillards, ou infirmes rassurez-vous! la bienfaisance, la Générosité nationale soutiendront le reste de votre Carrière et doucement vous arriverez au terme inévitable.

Mais dans ces instans où Vos bienfaits découloient si généreusement sur les malheureux, où le Peuple François se livroit au doux Sentiment d'une juste reconnaissance, Falloit-il qu'un noir complot se préparât, que la main du Crime audacieusement conduite par les lâches ennemis de notre Liberté et Voulant S'appesantir sur l'un de vos collègues ménageât encore à l'existence de l'autre de nouveaux pièges, un même coup destructeur!

Le Cri de cet attentat a navré nos âmes d'une douleur profonde; mais idée tant soit peu consolante! L'Assassin est connu, le Brave Geoffroy l'a saisi, le glaive de la Loi le menace, la Justice nationale l'en frappera et la Patrie sera encore une fois vengée.»

DARTIN [?], DUCHATEAU, CLOUARD, TRANCHAUD [?], LECARGE.

4

La société de Lagnieu, département de l'Ain, fait les mêmes félicitations et donne les mêmes témoignages.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Lagnieu, 18 prair. II] (2).

« Législateurs

Occupés à vous exprimer notre reconnaissance sur la proclamation de l'Être suprême, que vous avés faite au nom du peuple français, nous apprenons que deux monstres ont tenté de porter leurs mains parricides sur deux députés chers à nos cœurs et à toute la République. Qu'ils perissent ces monstres! Qu'ils mettent le comble à la rage et au désespoir de Pitt! le fanatisme que cet agent de la tyrannie cherche à réveiller, les assassinats qu'il conseille, sont ses dernières ressources, mais nous saurons déjouer ses manœuvres criminelles. Vous avés mis les vertus à l'ordre du jour, Continués, législateurs, vos sublimes travaux, il n'est aucun de nous qui à l'exemple du vertueux Geoffroy ne brigue l'avantage de verser son sang pour soustraire aux poignards de la tyrannie des législateurs incorruptibles. Liberté ou la mort est notre serment prononcé déz longtemps, nous y serons fideles. Avec vous nous vaincrons ou avant vous nous périrons.»

GUILLOIN (présid.), AUGER (secrét.) [et 2 signatures illisibles].

5

Les administrateurs du département de la Loire remercient la Providence d'avoir conservé les jours de Robespierre et Collot d'Herbois: ils félicitent la Convention sur ses travaux, et l'invitent de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Fleurs, 24 prair. II] (4).

« Citoyens Représentans,

La Providence éternelle qui veille au Salut de la République, vient de conserver le jour de deux de ses plus fermes appuis. L'incorruptible Robespierre et le Severe Collot d'Herbois ce dernier, qui, le premier a proposé l'abolition de la Royauté; viennent d'échapper au fer parricide de leurs assassins. Continuez, augustes Législateurs, avec Vos dignes collègues, vos glorieux et immenses travaux, achevez votre ouvrage; Vous avez fondé la République, affermissiez la sur des bases immuables, la justice, la probité et les mœurs; restez fermes et inébranlables à votre poste jusqu'à l'entière destruction des Tyrans et de la tyrannie: que nos

(1) Indre-et-Loire.

(2) P.V., XL, 54. Bⁱⁿ, 4 mess. (1^{er} suppl^l).

(3) P.V., XL, 54. Bⁱⁿ, 4 mess.

(4) C 308, pl. 1195, p. 39.

(1) P.V., XL, 55. Bⁱⁿ, 4 mess.

(2) C 309, pl. 1201, p. 15.

(3) P.V., XL, 55. J. Sablier, n° 1391.

(4) C 308, pl. 1195, p. 10.

armées toujours Victorieuses fassent éprouver à tous les Despotés de l'univers le Sort de l'empoisonneur et infâme Capet et de sa Messaline : Détruisez dans les quatre parties du monde la race infernale des oppresseurs de l'humanité; anéantissez sans retour la triple Aristocratie; nobiliaire, Sacerdotale et robinocratique; et Vous n'aurez pas cessé un instant, Représentans fidèles, d'avoir bien mérité de Votre Patrie.»

DUMAZ (*présid.*), GAULNE [?], J. BERTUEL, CHAR-
TRE, CHANA, TRIOLLIÈRE [?], GUYOT (*Secrét.*).

6

Les administrateurs et l'agent national de Cambrai font les mêmes félicitations et donnent les mêmes témoignages.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Cambrai, 21 prair. II*] (2).

« Citoyens Représentants

Et nous aussi nous nous félicitons que deux des plus fermes appuis de la Liberté du peuple aient échappé au fer des assassins; et nous aussi nous vouons une haine implacable aux Tyrans qui soudoient, qui ameurent contre vous tous les crimes. Les voilà donc ces Anglais, qui se vantent d'avoir des principes, qui se donnent depuis si longtems pour modèles à leurs Voisins, Les voilà donc entièrement démasqués!... Continuez, Citoyens Représentants, d'opposer à leurs poignards toute l'énergie des vertus républicaines. Continuez de répondre à leur déloyauté par la sublimité de vos Décrets et Par la Magnanimité de Votre conduite.

Encore un moment et les hordes esclaves seront dispersées par nos phalanges victorieuses; et quand la tyrannie aurait sur nous l'affreux succès de l'assassinat, des Millions de bras sont prêts sur tous les points de la République pour exterminer tous les Scélérats et venger les Martirs de la Liberté. Les français ôteront à leurs ennemis jusqu'à la puissance du crime et il ne restera au despotisme que l'horrible célébrité de ses forfaits.

Restez à votre poste et la République est inébranlable.»

J. MARTIN, BOISDON (*fesant les fonctions de présid.*), GIAR [?] (*Presid. par interim*), LEFEBVRE, FAREZ (*agent nat.*), FAILLE, DHERBÉCOURT, GUERARD, BODIN [?], H. MASEAUX, GEMICO [?]

7

Le conseil-général et le comité de surveillance de la commune d'Aumale expriment à la Convention nationale leur indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Aumale, 18 prair. II*] (1).

« Citoyens Représentants

Vôtre prudence et votre fermeté ont tellement déconcertés les hordes coalisées pour arrêter l'Effet de vos sublimes Travaux, que dans Leur Désespoir et pour Echapper au Chatiment qui les attend, ils n'ont put trouver d'autres moyens que Celui de diriger des mains homicides sur plusieurs d'entre Vous.

Legislateurs! Restez sans inquiétudes! Soyez toujours nos dieux Tutélaires! Terminez L'immortel Ouvrage que Vous avez Commencé! Assoyez la République sur des Bases inébranlables! Rendez au Monde entier Le Plus cher de tous les Biens: la Liberté... et son Génie veillera sur vos jours; et cette Providence que vous avez si solennellement Proclamée détournera Les Poignards de Nos Ennemis, accélèra [?] Leur Chute, et assurera Pour Jamais Votre gloire. S. et F.»

P. LARCHER (*maire*), SOULAGE (*off. mun.*), G.N. [?] GODQUIN (*off. mun.*), André LÉROUX, PIERRELATE, RABAU (*off. mun.*), SUTEL (*agent nat.*), MARTIN, GILLOT, BLOT, LESUR, PONTHEU (?), COUPROLLES (?), Noel GARIN, PEPIN, BOULOGAR, LEHALLEUR (?), BULLOT, féL. BEUVAIN, GILLE (*Secret.*).

8

La société populaire de Marmande (2) exprime à la Convention nationale l'indignation dont elle a été pénétrée à la nouvelle de l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois et Robespierre; elle assure les représentans du peuple français qu'elle est prête à leur faire un rempart de son corps.

Mention honorable, insertion [au] bulletin (3).

[*Marmande, s.d.*] (4).

« Représentans

A un sentiment profond de douleur a succédé notre indignation a la nouvelle de l'attentat commis contre nos representans Collot d'Herbois et Robespierre.

La vangeance nationale n'à donc pas détruit tous les monstres? et l'or de Pitt séduit encore des esclaves forcenés... le vil corrupteur perira comme ses suppôts. La guerre aux anglais et la guerre a mort. La République triomphante écrasera ses ennemis.

Qu'il nous eut été doux de pouvoir faire autour de nos representans un rempart de nos corps. Nous sommes toujours prêts à les défendre au peril de notre vie. Heureux de pouvoir donner a la Convention Nationale, des preuves de notre respect, et de nôtre attachement pour elle, et de notre amour pour la patrie.»

P. MIMAUD (*présid.*), DURAN (*secret.*), Benoit MIMAUD (*secret.*), LARRIEU (*secret.*).

(1) P.V., XL, 55. Bⁱⁿ, 4 mess.

(2) C 308, pl. 1195, p. 25.

(3) P.V., XL, 55. Bⁱⁿ, 4 mess.

(1) C 308, pl. 1195, n° 26.

(2) Lot-et-Garonne.

(3) P.V., XL, 55. Bⁱⁿ, 4 mess.

(4) C 309, pl. 1202, p. 27.